

DURBUY

Bientôt 40 000 poules à Izier ?

Une enquête publique est en cours pour un projet d'implantation de deux poulaillers industriels à Izier.

Un collectif s'oppose au projet.

● Lucas PIRON

Mardi soir, le collectif Poule-au-Vent a organisé une séance d'information concernant l'enquête publique qui a actuellement lieu à Izier (Durbuy). Le groupe s'oppose en effet au projet d'implantation de deux poulaillers industriels pouvant contenir 39 931 poules pondeuses en mode de production biologique. Le projet a été déposé par la société Anda-Declercq, dont le siège social est implanté sur la commune de Somme-Leuze. Plusieurs aspects expliquent la réticence des villageois.

D'abord, l'ampleur du projet. S'il y a déjà des poulaillers de ce type dans les villages voisins (9 000 poules à Tohogne et Heyd), la taille de l'installation prévue à Izier inquiète.

Au total, l'exploitation fera 16 hectares de terrain pour le parcours extérieur des poules. Au centre, deux bâtiments seront jumelés pour un total de 190 m de long sur 30 m de large et 8 m de haut. La propriété sera délimitée



EdA Hermann - photo d'évocation

Le collectif Poule-au-Vent entend faire capoter le projet.

par des clôtures de 1,90 m de haut. « Cinq maisons du village vont se retrouver avec des poules en bas de leur jardin, constate Jean-Pierre Legast, membre du collectif. La clôture arrivera à moins de 50 m du menhir d'Ozo, qui fait partie du champ mégalithique de Wéris, le plus grand de Belgique. »

Des vents vers le village

Ensuite, si la future ferme est prévue pour répondre aux normes biologiques, l'aspect industriel est pointé du doigt par les riverains : « Nous avons besoin d'œufs, mais nous souhaitons un modèle agricole en lien avec les agriculteurs du village. Il y a cinq jeunes agriculteurs de moins de 50 ans à Izier qui se-

raient bien intéressés par ces terrains ».

Également, en plus des nuisances olfactives et sonores, le collectif craint pour la santé des villageois.

« Les vents dominants du Sud-Ouest emporteront les poussières qui contiennent de l'ammoniaque directement dans nos citernes d'eaux de pluie. Il y a une école primaire à moins de 500 m et certains riverains souffrent aussi d'infections respiratoires chroniques. Nous ne voulons pas d'un air pollué. »

Enfin, le paysage sera modifié et pourrait nuire au tourisme local. « À cet endroit, nous avons un superbe panorama de 360° au carrefour des régions de l'Ardenne, du Con-

droz et de la Famenne. Un paysage unique qui va être sacrifié pour un projet qui ne rapporte rien ni au village ni à la commune. L'installation ne nécessitera que deux emplois fixes. »

« Jusqu'au Conseil d'État »

Poule-au-Vent compte actuellement une quinzaine de membres qui s'efforcent de faire connaître le projet aux 500 habitants d'Izier et des villages voisins d'Ozo, Villers-Sainte-Gertrude et

« Un projet similaire, mais trois fois plus petit, a déjà été annulé au Conseil d'État »

Burnontige. Selon le collectif, ces derniers seront aussi dérangés par le charroi des véhicules. « Si le dossier prévoit 271 passages de camions par an, nous estimons qu'il y en aura plus du double. En plus du bruit, qui va s'occuper des aménagements nécessaires ? La commune, avec notre argent ? »

La fin de l'enquête publique est fixée au 28 janvier à 11 h. D'ici là, le collectif essaie d'obtenir le maximum de lettres et de signatures sur sa pétition. Si la commune octroie le permis après l'avis de la région, les membres comptent bien utiliser tous les recours possibles qui les amèneront d'abord au gouvernement wallon et ensuite au Conseil d'État. « Pour moi, nous irons jusqu'à cette dernière institution, regrette Jean-Pierre Legast. Un projet similaire, mais trois fois plus petit, a déjà été annulé à cette dernière étape. Nous espérons la même conclusion. » ■

« Ce n'est pas un bâtiment nucléaire »

La société Anda-Delcercq, à l'origine du projet, possède plusieurs cultures, notamment de pommes de terre et de maïs, sur la commune de Somme-Leuze. Elle a aussi travaillé en partenariat avec Anne-Sophie Delfosse et son époux, éleveurs à Septon, dans la construction d'un poulailler semblable. « Nous avons actuellement 39 000 poules et je n'ai jamais reçu de plainte du voisinage, raconte-t-elle. Je mets également



Anne-Sophie Delfosse a monté, avec la même entreprise, une installation semblable à Septon.

sécher mon linge dehors sans aucun problème d'odeur. » Pour l'agricultrice, le pro-

blème est que les gens ne connaissent pas assez le sujet : « Dès que l'on construit une installation d'élevage, la population pense que c'est un bâtiment nucléaire. Nous avons un contact avec la chaîne Carrefour dont le cahier des charges est plus strict que le label bio. Via le bourgmestre, nous avons invité les riverains à venir visiter notre installation pour qu'ils se rendent compte de ce que cela va être. Aucun n'est venu pour l'instant. » ■

Le collectif Poule-au-Vent est déterminé à faire capoter le projet.



EdA



EdA

Simulation Voici la simulation réalisée par Poule-au-Vent. Depuis la route d'Ozo, les poulaillers seront visibles au milieu du paysage. « Il faut y ajouter les clôtures de 1,90 m qui arriveront à moins de 50 m du menhir », complète Jean-Pierre Legast.